



CP HA

Condom, le 06 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale du SICTOM du Secteur de Condom qui aura lieu le :

**Mercredi 18 janvier 2017
à 21 H 00 à DEMU à la Salle des fêtes**

Ordre du jour :

- Exposé N° 1 : Approbation du Procès Verbal A.G. 07/12/2016
- Exposé N° 2 : Installation des nouveaux délégués de la C.C.T
- Exposé N° 3 : Modification du tableau des effectifs
- Exposé N° 4 : Mise en œuvre du RIFSEEP
- Exposé N° 5 : Budget Primitif 2017
- Information procédures en cours.
- Questions diverses

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du SICTOM

DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:-:-:-

SEANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017

-:-:-:-

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 6 janvier 2017, se sont réunis à la salle des fêtes de DEMU, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM. CAPDEVILLE. GAINARD. ROUANET.Mme ORTHOLAN. M. HERNANDEZ.M. CAUSERO. Mme DE SABATA.M DUTOUR. Mme TURRO. MM PETI-JEAN. MM. REMY.M. SACRE. M. TOUHE-RUMEAU. M. VAN ZUMMEREN.MM BOISON. PHILIP. CARDONA. DONA. DUFOUR. BAUDOUIN. Mme LAURENT. M. ANTONIOLLI. Mme AUGER. BENAC.M. BOURDIOL. Mme CARPER. M. DUPRONT. Mme GARZELLI. MM LAGORS. LENTIN. SALOMEZ.

Procuration : Mme ESCAICH à Mr ZUMMEREN ; Mr CAVALIERE à Mr CARDONA ;M. ESPIE à M. CAPDEVILLE ; M. LAVIGNE à M. DUFOUR. M. DUBRAC à M. SACRE ; M. TOURNE à M. DUPRONT ;

Absents excusés : MM GAY. PINSON. MARTINEZ. LASSIS. CAILLAVET.CAVALIERE.ESCAICH.ESPIE.LAVIGNE.MAURY.DUBRAC.TOURNE.

Secrétaire de séance : Mme CARPER

Mme LAURENT et M. BAUDOUIN n'ont pas participé au vote.

OBJET : Approbation du PV de l'assemblée Générale du 7/12/2016.

Monsieur le Président **propose** :

- l'approbation du procès verbal de l'A.G. du 07/12/2016.

Le Comité syndical,

A l'unanimité

APPROUVE le Procès-verbal de l'assemblée générale du 7/12/2016.

Pour extrait conforme,
Condom, le 19/01/2017
Le Président,



SICTOM
DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT



Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Sous-préfecture le :

20 JAN. 2017

Publication le :

20 JAN. 2017



N°2017-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:-:-:-

SEANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017

-:-:-:-

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 6 janvier 2017, se sont réunis à la salle des fêtes de DEMU, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM. CAPDEVILLE. GAINARD. ROUANET.Mme ORTHOLAN. M. HERNANDEZ.M. CAUSERO. Mme DE SABATA.M DUTOUR. Mme TURRO. MM PETI-JEAN. MM. REMY.M. SACRE. M. TOUHE-RUMEAU. M. VAN ZUMMEREN.MM BOISON. PHILIP. CARDONA. DONA. DUFOUR. BAUDOUIN. Mme LAURENT. M. ANTONIOLLI. Mme AUGER. BENAC.M. BOURDIOL. Mme CARPER. M. DUPRONT. Mme GARZELLI. MM LAGORS. LENTIN. SALOMEZ.

Procuration : Mme ESCAICH à Mr ZUMMEREN ; Mr CAVALIERE à Mr CARDONA ;M. ESPIE à M. CAPDEVILLE ; M. LAVIGNE à M. DUFOUR. M. DUBRAC à M. SACRE ; M. TOURNE à M. DUPRONT ;

Absents excusés : MM GAY. PINSON. MARTINEZ. LASSIS. CAILLAVET.CAVALIERE.ESCAICH.ESPIE.LAVIGNE.MAURY.DUBRAC.TOURNE.

Secrétaire de séance : Mme CARPER

Mme LAURENT et M. BAUDOUIN n'ont pas participé au vote.

OBJET : Installation des nouveaux délégués de la C.C.T.

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'installer les nouveaux délégués suppléants désignés :

- Par la C.C.T., délibération 2016.10.09 du 12/12/2016

A savoir :

C.C.T. :

- **Suppléants** :

Madame LAURENT Cécile remplace Madame MARTIAL Vanessa
Monsieur BAUDOUIN Alexandre remplace Madame SONINNO Marie

Monsieur le Président

propose

de délibérer sur la nouvelle composition du Comité Syndical.

Suite à cette installation des nouveaux délégués le Comité Syndical est composé comme suit :

Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL,

A l'unanimité,

INSTALLE les nouveaux délégués comme ci-dessus

La nouvelle liste est annexée à la présente.



Pour extrait conforme,
Condom, le 19/01/2017
Le Président,

Didier DUPRONT.



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture le : 20 JAN. 2017
Publication le : 20 JAN. 2017

**LISTE DES DELEGUES TITULAIRES
AU SICTOM du SECTEUR de CONDOM**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC

Mme GARZELLI Marie-France	BASCOUS
Mr. BOURDIOL André	BRETAGNE D'ARMAGNAC
Mr. LENTIN Alain	CASTELNAU D'AUZAN-LABARRERE
Mr. BENAC Guy	CASTELNAU D'AUZAN-LABARRERE
Mr. SALOMEZ Francis	COURRENSAN
Mme CARPER Catherine	DEMU
Mr. DUPRONT Didier	GONDRIN
Mr. TOURNE Jean-Pierre	GONDRIN
Mr. ANTONIOLLI Joseph	LANNEPAX
Mr. LAGORS Thierry	NOULENS
Mme AUGER Lisette	RAMOUZENS
Mr. RAMAJO Jacques	SEAILLES

COMMUNAUTE de COMMUNES de la TENAREZE

Mme BARTHE Raymonde	BEUCAIRE
Mr. MAURY Jacques	BEAUMONT
Mr. DUFOUR Philippe	BERAUT
Mme CALVET Laurence	BLAZIERT
Mr. BOUE Henri	CASSAIGNE
Mr. BOISON Maurice	CASTELNAU / L'AUVIGNON
Mr. GAUBE Denis	CAUSSENS
Mr. DONA Edouard	CAZENEUVE
Mr. CARDONA Alexandre	CONDOM
Mr. DUBRAC Gérard	CONDOM
Mme MARTINEZ Françoise	CONDOM
Mr. SACRE Thierry	CONDOM
Mr. VAN ZUMMEREN Roël	CONDOM
Mr. COUTO André	FOURCES
Mr. SAINT-MEZARD Guy	GAZAUPOUY
Mr. DUCOUSSEAU Fabien	LAGARDERE
Mme POURQUET Pierrette	LAGRAULET
Mr. FERNANDEZ Xavier	LARRESSINGLE
Mr. RODRIGUEZ Jean	LARROQUE St SERNIN
Mr. LAMARQUE Erik	LARROQUE SUR L'OSSE
Mr. REMY Jean-Bernard	LAURAËT
Mr. DULONG Pierre	LIGARDES
Mr. DUTOUR Joël	MAIGNAUT TAUZIA
Mr. BEZERRA Gérard	MONTREAL du GERS
Mr. TOUHÉ-RUMEAU Christian	MOUCHAN
Mr. DUMOULIÉ René	ROQUEPINE
Mr. PETI JEAN Patrice	SAINT ORENS-POUY-PETIT
Mr. LABATUT Michel	SAINT-PUY
Mr. LASSIS Henri	VALENCE SUR BAÏSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTAGNAN EN FEZENSAC

Mr. ETCHETO Didier	BAZIAN
Mme ORTHOLAN Rosette	BELMONT
Mme MAZZOCCO Lucia	BEZOLLES
Mr. CAUSERO Georges	CAILLAVET
Mme DE SABATA Valérie	CASTILLON-DEBATS
Mr. LARREY Christophe	JUSTIAN
Mr. CAPDEVILLE Francis	MARAMBAT
Mme TOSIN Christine	MOUREDE
Mr. GAINARD Jérôme	PRENERON
Mr. LAILLE Arnaud	ROQUEBRUNE
Mr. ROUANET Jean-Paul	ROQUES
Mme CAILLAVET Isabelle	ROZES
Mr. GIRONDEAU Sylvain	SAINT PAUL DE BAÏSE
Mr. LABORDERE Daniel	TUDELLE
Mr. CAVALIERE Andrew	VIC-FEZENSAC
Mme ESCAICH Francette	VIC-FEZENSAC
Mr. ESPIÉ Michel	VIC-FEZENSAC
Mr. LAVIGNE Philippe	VIC-FEZENSAC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC	12 DÉLÉGUÉS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÉZE	29 DÉLÉGUÉS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTAGNAN EN FEZENSAC	18 DÉLÉGUÉS
TOTAL DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES	59 DÉLÉGUÉS

**LISTE DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
AU SICTOM du SECTEUR de CONDOM**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC

Mr. SCARAVETTI Henri	BASCOUS
Mme MONTELIEU Marie-Josée	BRETAGNE D'ARMAGNAC
Mr. BEYRIES Philippe	CASTELNAU D'AUZAN/LABARRERE
Mr. SAINT-MARTIN Joël	CASTELNAU D'AUZAN/LABARRERE
Mme HULSHOF Sabine	COURRENSAN
Mr. LAFFARGUE Bertrand	DEMU
Mr. BOUE Guy	GONDRIN
Mme TUMELERO Hélène	GONDRIN
Mr. MORANDIN Jacques	LANNEPAX
Mme CASSIN Aurélie	NOULENS
Mr. GIRONDIN Charles	RAMOUZENS
Mr. MAGNE Alex	SEAILLES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÉZE

Mr. MASSANO Jean-Claude	BEUCAIRE
Mr. PITAUD Henry	BEAUMONT
Mr. PARACHE André	BERAUT
Mr. PASINI Philippe	BLAZIERT
Mr. PHILIP Pierre	CASSAIGNE
Mr. DUBUC Jean-Louis	CASTELNAU / L'AUVIGNON
Mr. TIMOTHEE Pascal	CAZENEUVE
Mr. CLAVERIE Claude	CONDOM
Mme LAURENT Cécile	CONDOM
Mr. PINSON Alain	CONDOM
Mr BAUDOUIN Alexandre	CONDOM
Mme TURRO Frédérique	CONDOM
Mr. LALANNE Albert	FOURCES
Mme SOMMABERE Marie-Paule	GAZAUPOUY
Mr. KNIES Philippe	LAGARDERE
Mr. LUSSAGNET Wilfried	LAGRAULET
Mr. MELIET Nicolas	LAGRAULET
Mme FREGONESE Graziella	LARRESSINGLE
Mr. GILLOT Jean-Marie	LARROQUE St SERNIN
Mr. DUBOUCH Joël	LARROQUE / L'OSSE
Mme AUDU Sophie	LAURAËT
Mr. SENTEX Michel	LIGARDES
Mr. CUSINATO Francis	MAIGNAUT TAUZIA
Mr. BETUING Serge	MONTREAL du GERS
Mr. AUBERT Guy	MOUCHAN
Mme MAZZONETTO Anne-Marie	ROQUEPINE
Mr. BERICHVILI Thierry	SAINT ORENS-POUY-PETIT
Mr. BORDENAVE Karl	SAINT-PUY
Mr. BEZOLLES Christophe	VALENCE / BAÏSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTAGNAN EN FEZENSAC

Mr. OYER Didier	BAZIAN
Mme VIVIER Marie-France	BELMONT
Mr. HERNANDEZ Patrick	BEZOLLES
Mr. ARNALES Henri	CAILLAVET
Mme DAL CORSO Martine	CASTILLON-DEBATS
Mme LAFITTE Isabelle	JUSTIAN
Mme ZAPALENTI Muriel	MARAMBAT
Mr. CANTAN Philippe	MOUREDE
Mme MASSEY Laurence	PRENERON
Mr. BIANCHINI Jean	ROQUEBRUNE
Mr. RIMAJOU Roland	ROQUES
Mme ROZES Céline	ROZES
Mme CHAUVIN Hélène	SAINT PAUL DE BAÏSE
Mr. BERGES Charles	TUDELLE
Mr. AGUT Jean-François	VIC-FEZENSAC
Mr. CAMAZZOLA Robert	VIC-FEZENSAC
Mme DURROUX Isabelle	VIC-FEZENSAC
Mme FAUCHE Gisèle	VIC-FEZENSAC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC	12 DÉLÉGUÉS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÉZE	29 DÉLÉGUÉS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTAGNAN EN FEZENSAC	18 DÉLÉGUÉS
TOTAL DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	59 DÉLÉGUÉS



N°2017- 03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:-:-:-

SEANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017

-:-:-:-

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 6 janvier 2017, se sont réunis à la salle des fêtes de DEMU, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM. CAPDEVILLE. GAINARD. ROUANET.Mme ORTHOLAN. M. HERNANDEZ.M. CAUSERO. Mme DE SABATA.M DUTOUR. Mme TURRO. MM PETI-JEAN. MM. REMY.M. SACRE. M. TOUHE-RUMEAU. M. VAN ZUMMEREN.MM BOISON. PHILIP. CARDONA. DONA. DUFOUR. BAUDOUIN. Mme LAURENT. M. ANTONIOLLI. Mme AUGER. BENAC.M. BOURDIOL. Mme CARPER. M. DUPRONT. Mme GARZELLI. MM LAGORS. LENTIN. SALOMEZ.

Procuration : Mme ESCAICH à Mr ZUMMEREN; Mr CAVALIERE à Mr CARDONA ;M. ESPIE à M. CAPDEVILLE; M. LAVIGNE à M. DUFOUR. M. DUBRAC à M. SACRE ; M. TOURNE à M. DUPRONT ;

Absents excusés : MM GAY. PINSON. MARTINEZ. LASSIS. CAILLAVET.CAVALIERE.ESCAICH.ESPIE.LAVIGNE.MAURY.DUBRAC.TOURNE.

Secrétaire de séance : Mme CARPER

OBJET : Modification tableau des effectifs.

Le tableau des effectifs en vigueur comporte des imprécisions relatives aux grades et aux fonctions. Ceci peut être source de difficultés lors de l'application du RIFSEEP.

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des emplois du SICTOM du Secteur de Condom comme suit, étant précisé qu'il n'y a pas de modification du nombre des emplois.

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Syndical par délibération du 16/12/2015 (2015-18),

DECIDE :

1/ Les effectifs du personnel sont fixés comme suit :

EMPLOI	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE	FONCTIONS	CADRE D'EMPLOI POUVANT OCCUPER LES EMPLOIS
DIRECTEUR	1	35	Direction Administrative et Technique.	Attachés ou Rédacteurs
RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE DIRECTEUR ADJOINT	1	35	Encadrement des personnels techniques, Gestion du parc des véhicules, Commande fournitures et travaux, Suivi des programmes et chantiers et du stock.	Techniciens Territoriaux ou Agents de Maîtrise Territoriaux

RESPONSABLE DU SERVICE COLLECTE ET NETTOYAGE	1	35	Gestion des collectes, Encadrement des personnels de collecte et des déchèteries, Gestion des plannings, Gestion des installations de collecte.	Agents de Maîtrise Territoriaux
SECRETAIRE	1	35	Secrétariat de Direction, Comptabilité, Ressources Humaine, Préparation et suivi des instances, Accueil.	Adjoints Administratifs
AMBASSADRICE DU TRI	1	35	Actions de communication, Accueil, Secrétariat.	Adjoints Administratifs
RESPONSABLE DE DECHETERIE	4	35	Gestion de la déchèterie, Relations avec les organismes de traitements, Accueil du public.	Agents de Maîtrise Territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT DE DECHETERIE	1	35	Accueil du public, Relations avec les organismes de traitements.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT DE MAINTENANCE DU MATERIEL	1	35	Entretien des véhicules et matériels, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage-déchèterie.	Agents de Maîtrise territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT D'ENTRETIEN ET LAVAGE	2	35	Entretien et lavage des équipements, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage-déchèterie.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT DE COLLECTE (CHEF D'EQUIPE)	6	35	Enlèvement et collecte des déchets, Responsable de son équipe, Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte, Assure la liaison avec la hiérarchie.	Agents de Maîtrise Territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENTS DE COLLECTE (EQUIPIER)	10	35	Enlèvement et collecte des déchets, Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX	1	15	Entretien des bâtiments et équipements.	Adjoints Techniques Territoriaux
TOTAL	30	29TC - 1TNC		

2/ l'avis du Comité Technique placé auprès du CDG 32 a été sollicité.

3/ Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et des charges sociales s'y rapportant sont inscrits au Budget Syndical aux chapitres prévus à cet effet.

Monsieur le Président
PROPOSE de délibérer

LE COMITE SYNDICAL,
A l'unanimité,

FIXE le nouveau tableau des effectifs comme ci-dessus.



Pour extrait conforme,
Condom, le 19/01/2017
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Didier Dupront", is written over a horizontal line.

Didier DUPRONT.

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Sous-Préfecture le : 20 JAN. 2017

Publication le : 20 JAN. 2017





N°2017- 04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:-:-:-

SEANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017

-:-:-:-

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 6 janvier 2017, se sont réunis à la salle des fêtes de DEMU, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM. CAPDEVILLE. GAINARD. ROUANET.Mme ORTHOLAN. M. HERNANDEZ.M. CAUSERO. Mme DE SABATA.M DUTOUR. Mme TURRO. MM PETI-JEAN. MM. REMY.M. SACRE. M. TOUHE-RUMEAU. M. VAN ZUMMEREN.MM BOISON. PHILIP. CARDONA. DONA. DUFOR. BAUDOUIN. Mme LAURENT. M. ANTONIOLLI. Mme AUGER. BENAC.M. BOURDIOL. Mme CARPER. M. DUPRONT. Mme GARZELLI. MM LAGORS. LENTIN. SALOMEZ.

Procuration : Mme ESCAICH à Mr ZUMMEREN; Mr CAVALIERE à Mr CARDONA ;M. ESPIE à M. CAPDEVILLE; M. LAVIGNE à M. DUFOR. M. DUBRAC à M. SACRE ; M. TOURNE à M. DUPRONT ;

Absents excusés : MM GAY. PINSON. MARTINEZ. LASSIS. CAILLAVET.CAVALIERE.ESCAICH.ESPIE.LAVIGNE.MAURY.DUBRAC.TOURNE.

Secrétaire de séance : Mme CARPER

OBJET : MISE EN ŒUVRE DU R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement : I.F.S.E. et éventuellement C.I.A)

Monsieur le Président présente à l'assemblée le nouveau Régime Indemnitaire,

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88,

VU l'ensemble des textes réglementaires relatifs à la mise en œuvre du RIFSEEP dans la fonction publique,

VU l'avis du Comité Technique relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du R.I.F.S.E.E.P aux agents du SICTOM du Secteur de Condom,

Monsieur le Président

PROPOSE l'institution de l'IFSE et du CIA

Selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat.

A - L'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)

1 – Les bénéficiaires :

- Fonctionnaires titulaires, fonctionnaires stagiaires
- Contractuels occupant un emploi permanent, en remplacement, renfort ou saisonnier

2 – Cadres d'emplois concernés :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Cadre d'emplois	Groupe	Niveau de responsabilité, d'expertise ou de sujétions	Montant annuel	
			IFSE maximum (Agents non logés) exprimée en euros ou en pourcentage du plafond de l'état	Rappel du plafond à l'Etat (Pour illustration colonne non obligatoire)
Attachés	1	Responsabilité de direction générale	14 000	36 210
	2	Direction de pôle de services	12 000	32 130
	3	Responsabilité de service et/ou fonctions de coordination ou de pilotage	6 000	25 500
	4	Expertise et/ou expérience	3 000	20 400
Rédacteurs	1	Responsabilité d'un service et/ou fonctions de coordination ou de pilotage	12 000	17 480
	2	Expertise, responsabilité de projet	6 000	16 015
	3	Technicité, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	3 000	14 650
Adjoints administratifs	1	Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions, sujétions particulières	4 500	11 340
	2	Missions d'exécution, de suivi administratif de dossiers, fréquence des relations directes avec les administrés	2 000	10 800

3 - Prise en compte de l'expérience professionnelle :

L'IFSE pourra être modulée en fonction de l'expérience professionnelle.

Cette modulation trouvera son fondement dans :

- La diversification des compétences et des connaissances ;
- Le savoir-faire technique;
- Les responsabilités et l'autonomie;
- Les capacités relationnelles ;
- Les sujétions particulières.
-

Ce montant fera l'objet d'un réexamen au regard de l'expérience professionnelle :

- En cas de changement de fonctions ou d'emploi ;
- En cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite d'un concours ;
- Et au minimum tous les 4ans en l'absence de changement de poste.

4 - Périodicité du versement :

L'IFSE est versée mensuellement

5 - Modalités de versement :

Le montant de l'IFSE est proratisé en fonction du temps de travail dans les mêmes conditions que la rémunération.

6 - Les absences :

- En cas de congé de maladie ordinaire (y compris accident de service) et les périodes de temps partiel thérapeutique : l'IFSE sera maintenue.
- Pendant les congés annuels, les congés pour maternité, paternité ou adoption, l'IFSE sera maintenue.
- En cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie, l'IFSE sera maintenue.

L'IFSE fixé ci-dessus est conformément au décret 2010-997 du 26-08-2010, réduit de moitié, lorsqu'un bénéficiaire est placé en congé de maladie ordinaire à demi-traitement.

7 - Exclusivité :

L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions.

L'IFSE est en revanche cumulable avec :

- L'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement) ;
- Les dispositifs d'intéressement collectif ;
- Les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (exemples : indemnité compensatrice, indemnité différentielle, GIPA,);
- Les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes,).

8 - Les modalités d'attribution de l'IFSE :

L'attribution individuelle est décidée par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté.

FILIERE TECHNIQUE

Monsieur le Président

PROPOSE

le maintien du Régime Indemnitare actuel dans l'attente de la publication des arrêtés ministériels pris en application du décret N° 2014-513 du 20-05-2014.

B - C.I.A (Complément indemnitare annuel), versé en décembre.

Monsieur le Président

PRECISE

que le C.I.A fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Monsieur le Président

PROPOSE

de délibérer.

LE COMITE SYNDICAL,

ACCEPTE, à l'unanimité, à compter du 1^{er} janvier 2017 la mise en œuvre du RIFSEEP comme indiqué ci-dessus.



Pour extrait conforme,
Condom, le 19/01/2017
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Didier Dupront', is written over the text 'Le Président,'.

Didier DUPRONT.



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture le : 20 JAN. 2017
Publication le : 20 JAN. 2017



N°2017-05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:- :- :- :-

SEANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017

-:- :- :- :- :-

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 6 janvier 2017, se sont réunis à la salle des fêtes de DEMU, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents : MM. CAPDEVILLE. GAINARD. ROUANET.Mme ORTHOLAN. M. HERNANDEZ.M. CAUSERO. Mme DE SABATA.M DUTOUR. Mme TURRO. MM PETI-JEAN. MM. REMY.M. SACRE. M. TOUHE-RUMEAU. M. VAN ZUMMEREN.MM BOISON. PHILIP. CARDONA. DONA. DUFOUR. BAUDOUIN. Mme LAURENT. M. ANTONIOLLI. Mme AUGER. BENAC.M. BOURDIOL. Mme CARPER. M. DUPRONT. Mme GARZELLI. MM LAGORS. LENTIN. SALOMEZ.

Procuration : Mme ESCAICH à Mr ZUMMEREN ; Mr CAVALIERE à Mr CARDONA ;M. ESPIE à M. CAPDEVILLE ; M. LAVIGNE à M. DUFOUR. M. DUBRAC à M. SACRE ; M. TOURNE à M. DUPRONT ;

Absents excusés : MM GAY. PINSON. MARTINEZ. LASSIS. CAILLAVET.CAVALIERE.ESCAICH.ESPIE.LAVIGNE.MAURY.DUBRAC.TOURNE.

Secrétaire de séance : Mme CARPER

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 .

Mr. le Président présente à l'assemblée le Budget Primitif 2017.

Investissement :

Dépenses : 395 642,15

Recettes : 427 000,00

Fonctionnement :

Dépenses : 3 100 000,00

Recettes : 3 100 000,00

Mr le Président propose aux membres de délibérer

LE COMITE SYNDICAL,
Après en avoir délibéré,

Par **23 voix POUR**
13 voix CONTRE
1 abstention

Pour rappel, total budget	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	427 000,00 (dont 31 357,85 de RAR)
Recettes :	427 000,00 (dont 0,00 de RAR)
<u>fonctionnement</u>	
Dépenses :	3 100 000,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 100 000,00 (dont 0,00 de RAR)

ADOPTÉ le budget primitif 2017.



Pour extrait conforme,
Condom, le 19/01/2017
Le Président,


Didier DUPRONT.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture le : 20 JAN. 2017
Publication le : 20 JAN. 2017



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	509 750,00		436 700,00	436 700,00	436 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 260 700,00		1 260 500,00	1 260 500,00	1 260 500,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 126 800,00		1 091 300,00	1 091 300,00	1 091 300,00
Total des dépenses de gestion courante		2 897 250,00	0,00	2 788 500,00	2 788 500,00	2 788 500,00
66	Charges financières	109 000,00		111 000,00	111 000,00	111 000,00
67	Charges exceptionnelles	119 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	45 675,51		7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des dépenses réelles de fonct.		3 170 925,51	0,00	2 912 000,00	2 912 000,00	2 912 000,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	261 000,00		188 000,00	188 000,00	188 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		261 000,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
TOTAL		3 431 925,51	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 100 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	85 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	170 000,00		177 000,00	177 000,00	177 000,00
73	Impôts et taxes	2 640 000,00		2 784 589,00	2 784 589,00	2 784 589,00
74	Dotations, subventions et participations	44 300,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00		4 411,00	4 411,00	4 411,00
Total des recettes de gestion courante		2 946 300,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 700,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 948 000,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 948 000,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 100 000,00
--	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	2 300,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	936 394,00	31 357,85	195 642,15	195 642,15	227 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	296 306,00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 235 000,00	31 357,85	195 642,15	195 642,15	227 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	170 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	170 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'invest.	1 405 000,00	31 357,85	395 642,15	395 642,15	427 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 405 000,00	31 357,85	395 642,15	395 642,15	427 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	427 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	459 700,96		183 000,00	183 000,00	183 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	459 700,96	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	62 500,00		56 000,00	56 000,00	56 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	62 500,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'invest.	522 200,96	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	261 000,00		188 000,00	188 000,00	188 000,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'invest.	261 000,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
	TOTAL	783 200,96	0,00	427 000,00	427 000,00	427 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	427 000,00